



Chaucenne

La réhabilitation de la mairie et de son site...

Accueil

En savoir plus sur Chaucenne

Chaucenne pratique

L'actualité - Les rendez-vous

Reportages

Après les travaux de réfection et de mise aux normes du bâtiment 'église', le moment est venu de prendre en charge la mairie et ses abords avec le besoin urgent de donner à cet équipement un meilleur confort pour les usagers et administrés et une identité plus marquée dans le centre village.

Le cahier des charges

Avec l'aide du CAUE (Conseil en architecture) les élus ont établi un cahier des charges sur les besoins du bâtiment, défini l'enveloppe budgétaire et mis en place un calendrier de phasage. Une réhabilitation de qualité est voulue, avec un effort particulier sur la qualité architecturale, l'intégration paysagère, l'approche environnementale du bâtiment, l'accès et le stationnement.

Un concours d'architecte pour des projets différents...

Quatre architectes ont répondu à l'appel d'offre lancé pour conduire le projet. Trois ont été sélectionnés pour un concours d'intention architectural. Des critères précis ont été mis en place : conformité du dossier de candidature, expérience, respect des coûts et délais, équipe à compétence large (architecture, patrimoine, ingénierie et paysage), confort d'usage du bâtiment.

Les cabinets retenus sont :

Bernard Quirot, architecte et associés à Pesmes ; Eric Monnot architecte à Besançon ; Deparisadizstudio cabinet d'architectes à Besançon.

Un jury composé de professionnels et d'élus a été mis en place afin d'émettre un avis sur la qualité des projets. La présentation a eu lieu le 16 juillet 2012, avec panneaux grand format et maquettes. Le constat du jury est le suivant : chacun des projets répond aux attentes initiales de surfaces définies, respecte l'enveloppe budgétaire initiale des travaux, propose le même mode de chauffage (granulé bois). L'accès aux personnes à mobilité réduite est traité différemment, deux projets ne prennent pas en compte la présence du poteau EDF, un projet ne tient pas compte de l'absence de fondations du bâtiment existant, deux projets proposent une répartition des bureaux très peu fonctionnelle, deux projets nécessitent la mise en place d'un monte personne avec des coûts de fonctionnement importants, un projet interpelle sur le positionnement de l'extension avec incidence sur le voisinage, l'exposition des bureaux et le manque de luminosité. Le jury s'est prononcé à l'unanimité en faveur du projet de B. Quirot et Associés.

Le choix du conseil municipal...

Après la présentation par M. Dupuis du CAUE et un débat sur les choix possibles le conseil municipal retient le projet de B. Quirot et associés. Un groupe de pilotage est constitué, sont associés M. Dupuis du CAUE et Mme Mariez conseillère en énergie partagée à la CAGB. Ce projet propose une extension sur la cour avec les services sur un seul niveau. Celui-ci est le plus fonctionnel, répartition des bureaux facilitant les échanges, utilisation du rez-de-chaussée uniquement, solutions techniques simples, coût d'utilisation maîtrisé. Le positionnement par rapport à la rue des anciennes écoles est à revoir ainsi que l'éclairage de l'extension. Les panneaux sont visibles en mairie. Les informations sur ce projet en cours d'élaboration seront relayées dans ces colonnes...à suivre.

Le suivi :

- 5 juillet 2013 mise en ligne du marché sur l'espace de dématérialisation des marchés publics de la CAGB. <https://www.marches-securises.fr/npsa/besancon/>



Projet Bernard Quirot



Projet Eric Monnot



Projet Deparisadizstudio



Le suivi :

- 5 juillet 2013 mise en ligne du marché sur l'espace de dématérialisation des marchés publics de la CAGB <https://www.marches-securises.fr/perso/besancon/>
- 3 septembre 2013 : ouverture des plis 'appels d'offres' et analyse par le cabinet Quirot et Associés.
- 6 septembre 2013 : affichage du permis de construire
- 24 novembre 2013 : sécurisation du chantier
- Décembre 2013 : démarrage de la démolition
- Janvier 2014 : démolition des murs extérieurs et terrassement pour l'accès des gros engins.
- Février 2014 : reprise de la toiture ; début des fondations de l'extension
- Mars 2014 : démarrage du gros oeuvre de l'extension
- Avril 2014 : coulage de la dalle extension
- Juin 2014 : pose des menuiseries
- Fin septembre 2014 : déménagement
- Octobre 2014 : enlèvement du poteau EDF
- Novembre 2014 : inauguration



Contactez nous : mairie.chaucenne@wanadoo.fr

Mairie de Chaucenne 21 Grande Rue 0381550330